

**COLOMANAGE**



ACCUEIL DE LOISIRS  
**LES ANGLES**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Pyrenées  
Catalanes**



**6 - 13 ANS**

**PLANNING DES WEEK-END  
DU 16 AU 31 MARS 2019**

	Samedi 16 mars	Dimanche 17 mars
Matin	Jolies coccinelles (activité manuelle)	A la découverte des têtards
Après midi	Le parc fleuri (activité sportive)	La chenille arc en ciel (activité manuelle)



	Samedi 23 mars	Dimanche 24 mars
Matin	Cocotier nature	<b>CHASSE AU TRÉSOR NATURE</b>
Après midi	Le relai de la fée clochette	



	Samedi 30 mars	Dimanche 31 mars
Matin	<b>1<sup>ÈRE</sup> SORTIE PIQUE-NIQUE À LA RECHERCHE DES BOIS DE CERF</b>	Poisson d'avril
Après midi		Boom des poussins



Plannings non contractuels, pouvant être modifiés en fonction du temps, des effectifs ou des manifestations locales. Pensez à mettre des affaires de rechange à vos enfants, ainsi que des vêtements adaptés aux activités sportives et aux temps.

# TARIFS REGROUPEMENT

de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes  
(Bolquère/Eyne inclus)

Quotient familial	Extrascolaire Mercredi - Vacances		
	1/2 Journée	Journée	Forfait semaine
< 350	2 €	4 €	18 €
351 à 550	3 €	6 €	27 €
551 à 640	4 €	8 €	36 €
641 à 900	5 €	10 €	45 €
901 à 1300	6 €	12 €	54 €
> 1301 ou non allocataire	7 €	14 €	63 €

\*Selon les activités, une majoration sera appliquée

Chers parents,

Les familles doivent fournir le repas du midi. Les repas doivent être conditionnés dans un petit sac isotherme individuel avec un pain de glace, et remis à l'équipe dès l'arrivée de l'enfant. La structure se réserve le droit de refuser le repas si son conditionnement est inapproprié. Le goûter est fourni par la structure.

Pour le bon déroulement des activités et pour garantir la place de votre enfant sur le centre de loisirs, la réservation est OBLIGATOIRE au plus tard 2 jours avant l'activité (avant midi).

TOUT ENFANT NON INSCRIT SE VERRA REFUSER L'ENTRÉE AU CENTRE.

ATTENTION : nombre de places limitées !

